

parlement du Canada, ou comme conséquence de conventions de commerce purement canadiennes, le Canada accorde sur une base de réciprocité le traitement douanier de la nation la plus favorisée aux pays suivants sauf dans les cas où il y a quelques exceptions qui y sont indiquées.

Pays.	Traité ou convention.	Termes.
Argentine.....	Traité de bonne entente, Commerce et Navigation avec le Royaume-Uni, 2 février 1825.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
Autriche.....	Echange de notes. Ordres en Conseil du Canada, 5 juillet 1933, 29 décembre 1933 et 14 janvier 1935, le dernier étant pour une période indéterminée, sujet à rappel après trois mois d'avis.....	Tarif intermédiaire canadien en échange du traitement de la nation la plus favorisée en Autriche.
Belgique et Luxembourg, colonies, possessions et territoires belges.....	Convention de commerce avec le Canada, 3 juillet 1924.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
Brésil.....	Echange de notes, 4 décembre 1931.....	Tarif intermédiaire canadien en échange du traitement de la nation la plus favorisée au Brésil.
Colombie.....	Traité de Réciprocité, Commerce et Navigation avec le Royaume-Uni, 16 février 1866.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
Tchécoslovaquie.....	Convention de commerce avec le Canada, 15 mars 1928.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
Danemark.....	Traité de Paix et Commerce avec la Grande-Bretagne, 13 février 1660-1 et 11 juillet 1670.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
Estonie.....	Loi Entente Commerciale Canadienne, 11 juin 1928 acceptant article 28 du Traité de Commerce et de la Navigation entre le Royaume-Uni et l'Estonie, 18 janvier 1926.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
Finlande.....	Loi Entente Commerciale Finlandaise, 12 juin 1925, acceptant article 23 du Traité de Commerce et de la Navigation entre le Royaume-Uni et la Finlande, 14 décembre 1923.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
France et colonies françaises.....	Loi Entente Commerciale avec le Canada, signée le 12 mai 1933 et en force le 10 juin 1933. Echange de notes, 29 septembre 1934 accordant aux deux côtés de nouvelles concessions.....	Sur une liste spécifiée de marchandises, bénéfices mutuels du tarif intermédiaire, ou échange de certaines autres concessions mutuelles, et mesures de contingentement.
Allemagne.....	Echange de notes. Ordres en Conseil du Canada, 23 décembre 1932, 31 mars 1933, 23 décembre 1933, le dernier étant pour une période indéterminée sujet à rappel en tout temps pourvu que les bénéfices de l'Entente continuent six semaines après avis.....	Tarif intermédiaire canadien en échange du traitement de la nation la plus favorisée en Allemagne.
Hongrie.....	Loi Entente Commerciale Canadienne, 11 juin 1928 acceptant article 20 du Traité de Commerce et de la Navigation entre le Royaume-Uni et la Hongrie, 23 juillet 1926.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
Italie, colonies et possessions.....	Convention de Commerce avec le Canada, 4 janvier 1923.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
Japon.....	Traité Japonais, 10 avril 1913, sanctionné (avec stipulations) Traité de Commerce et Navigation du Royaume-Uni-Japon, 3 avril 1911.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
Lettonie.....	Loi Entente Commerciale Canadienne, 11 juin 1928 acceptant article 26 du Traité de Commerce et de Navigation entre le Royaume-Uni et la Lettonie, 22 juin 1923.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
Lithuanie.....	Loi Entente Commerciale Canadienne, 11 juin 1928 acceptant article 4 de l'entente Royaume-Uni-Lithuanie touchant les relations commerciales, 6 mai 1922.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
Hollande, Indes Hollandaises, Surinam et Curaçao.....	Convention de Commerce avec le Canada, 11 juillet 1924.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
Norvège.....	Convention de Commerce et de Navigation entre le Royaume-Uni et (Suède et) Norvège, 18 mars 1826.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
Portugal, y compris Madère, Porto Santo et Açores.....	Loi Entente Commerciale Canadienne, 11 juin 1928 acceptant article 21 du Traité de Commerce et de Navigation entre le Royaume-Uni et le Portugal, 12 août 1914.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.
Roumanie.....	Echanges de notes, 30 septembre 1930, sous l'article 36 du Traité de Commerce et de Navigation, Royaume-Uni-Roumanie, 6 août 1930.....	Echange du traitement de la nation la plus favorisée.